

Mr. Munro (Hamilton East): But Mr. Horner, you are not suggesting we should call Parliament before there is a strike or a lockout? There might have been a slowdown.

Mr. Horner: I am suggesting that as soon as the government realized that meaningful negotiations ceased to take place, and meaningful negotiations did cease to take place in May, in my opinion, when the government intervened and said they were going to back the Perry report and one side of the bargaining; it did not matter if it was union or management, one side of the two people. . .

Mr. Munro (Hamilton East): Yes.

Mr. Horner: . . . they had to get together refused to accept that.

Mr. Munro (Hamilton East): Yes.

Mr. Horner: Then from that day on meaningful negotiation really never took place, to my mind, and Parliament should have been called as soon as possible after the election, because to me it was a pretty urgent matter.

Mr. Munro (Hamilton East): I could not endorse the principle that we are going to call Parliament to deny the workers the right to strike that they have not even exercised yet or denied the companies the right to lockout that they have not even exercised yet. We have never reached the position of having to call Parliament to end a strike that has not occurred.

Mr. Horner: By invoking Section 181 you were in the position of refusing the companies the right to lockout or refusing the unions the right to strike.

Mr. Munro (Hamilton East): That is right.

Mr. Horner: So that you were quite prepared to do that during the election, which may be right or wrong, but what I am saying is that you must have realized shortly after the election because your ministry—not necessarily you, but certainly the Minister in charge of the Canadian Wheat Board—kept threatening Parliament. You must have been aware that in this case the companies said, "Fine, bring on Parliament." They showed, in my opinion, a very normal, human reaction to the government's heavy hand, and to me the unions were perfectly normal in their reaction too. They said, "We have the Perry report. We are going to get it." They were not prepared, as you quite rightly said this afternoon, to negotiate for less, which I can quite understand, too. So, Parliament should have been called, and I think you and your department were pretty negligent in taking eight months to find out what the core of the dispute really was and not clarifying it until well on in September, on your own admission.

Mr. Munro (Hamilton East): Mr. Horner, I can only repeat that you cannot call Parliament to legislate the workers back to work when they are still working and the companies to prevent a lockout when they have not had a lockout. The election was July 8. There was not a strike or a lockout until August 26. If you are suggesting that we should, because we were not very happy with the way the bargaining was proceeding after the election while the whole operations were, albeit not at full capacity, still operating from July 8 to July 22, we should have called Parliament to force a settlement, I certainly would not want to be Labour Minister and hear what the official opposition would have to say about that in the House of Commons.

M. Munro (Hamilton-Est): Mais, monsieur Horner, vous ne voulez quand même pas dire que nous aurions dû convoquer le Parlement avant qu'il y ait grève ou lock-out? Il est possible qu'il y ait eu un ralentissement.

M. Horner: J'ai dit que dès que le gouvernement s'est aperçu qu'il n'y avait plus de négociations valables en cours, et celles-ci ont en effet cessé en mai, du moins à mon avis, lorsque le gouvernement est intervenu pour dire qu'il allait soutenir le rapport Perry et soutenir une des parties; peu importe qu'il s'agisse du syndicat ou de la direction, une des deux parties en cause. . .

M. Munro (Hamilton-Est): Oui.

M. Horner: . . . Elles ont conjointement décidé de refuser.

M. Munro (Hamilton-Est): Oui.

M. Horner: Alors, à partir de ce moment-là, il n'y a vraiment plus eu de négociations importantes, et le Parlement aurait dû être convoqué aussitôt que possible après les élections, car il s'agissait à mon avis d'une question extrêmement urgente.

M. Munro (Hamilton-Est): Je ne suis pas d'accord avec le principe selon lequel il faudrait réunir le Parlement pour nier aux travailleurs le droit de grève alors qu'ils n'y ont pas encore eu recours ou pour nier aux sociétés le droit de lock-out dont elles ne se sont pas encore prévaluées. On n'a jamais encore vu que l'on réunisse le Parlement pour mettre fin à une grève qui n'a pas eu lieu.

M. Horner: En invoquant l'article 180, vous pouviez refuser aux sociétés le droit de lock-out ou aux syndicats le droit de grève.

M. Munro (Hamilton-Est): C'est exact.

M. Horner: De sorte que vous étiez tout à fait disposés à le faire au cours des élections, à tort ou à raison, mais ce que je dis c'est que vous avez probablement compris peu après les élections car votre ministère, et pas nécessairement vous, mais certainement le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, n'a pas arrêté de menacer le Parlement. Vous saviez donc que dans ce cas les sociétés auraient dit «Très bien, réunissez le Parlement». Elles se sont à mon avis comportées de façon très normale et la réaction des syndicats me semble également tout à fait normale. Ils ont déclaré: «Nous avons le rapport Perry. Nous allons gagner». Comme vous l'avez très bien dit, ils n'étaient pas disposés à négocier pour moins, ce que je comprends très bien aussi. Ainsi, le Parlement aurait dû être rappelé et à mon avis votre ministère et vous-même avez été très négligents s'il leur a fallu huit mois pour s'apercevoir de ce qu'était exactement le problème et pour ne l'éclaircir qu'en septembre, comme vous l'avez vous-même admis.

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur Horner, je ne puis que vous répéter qu'on ne peut pas convoquer le Parlement pour faire revenir les travailleurs au travail alors qu'ils n'ont pas cessé de travailler ni pour empêcher un lock-out que les sociétés n'ont même pas déclenché. Les élections ont eu lieu le 8 juillet. Il n'y a pas eu de grève ni de lock-out jusqu'au 26 août. Si vous voulez dire que nous aurions dû, parce que nous n'étions pas tellement satisfaits de la façon dont se déroulaient les négociations après les élections lorsque le travail se poursuivait, même si l'on constatait un certain ralentissement, du 8 au 22 juillet, si vous voulez donc dire que nous aurions dû convoquer le Parlement pour forcer une négociation, je ne voudrais à aucun prix être ministre du travail et devoir entendre ce que l'opposition aurait à dire à la Chambre des communes.